Transpar®

FICHE TECHNIQUE

INFORMATION PRODUIT	
Catégorie	Protection longue durée contre la chaleur laissant passer plus de lumière de croissance
Description	Transpar® est une peinture d'ombrage temporaire qui offre une grande transmission de lumière PAR utile à la photosynthèse, tout en favorisant une réduction de température. Transpar est résistant et s'applique à l'extérieur des serres de tout type.
Propriétés	• Ombrage minimum de la lumière, réduction de la chaleur • Taux de diffusion élevé • Applicable sur tous les types de serres • Très bonne résistance dans le temps • S'élimine avec Topclear
Usage recommandé	Pour tous les types de serres
Surface conseillée	Convient pour le verre, l'acrylate, le polycarbonate et les films plastiques
Utilisateurs identifiés	Industriel – Réservé à un usage professionnel

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	
Aspect physique	Liquide
Couleur	Neutre
Odeur	Caractéristique
pH	6,5 – 8
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Densité	1,1 (1 – 1,1) g/cm³
Viscosité	2200 mPa·s Brookfield, 20 rpm, 20 °C
Résistance à l'usure	Une concentration plus élevée de Transpar est plus résistante à l'usure qu'une concentration plus faible. Une quantité ou une intensité de précipitations supérieures à la moyenne augmentera l'usure de la couche.
Plus transparent lorsque humide	Oui
Réglementation de transport (ADR, RID, IMDG, IATA, IDN)	Pas de restrictions

CONDITIONS DE STOCKAGE	
Conditionnement	Seau de 15 kg (= 14,2 l) 1 palette contient 33 seaux sauf en cas d'envoi en conteneur (1 palette 100 x 120 cm contient 56 seaux pour les conteneurs)
Durée de conservation	Les conditionnements non ouverts ont une durée de conservation de 2 ans. Après un an, il est nécessaire de bien remuer avant de mélanger le produit à l'eau. Conservez uniquement dans le conditionnement d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Les produits doivent être protégés contre le gel (au-dessus de 5 °C) et contre la surchauffe (au-dessus de 35 °C).

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954

Transpar®

FICHE TECHNIQUE

MODE D'EMPLOI	
Préparation de la surface	La surface doit être propre et sèche avant d'appliquer Transpar. Une surface propre améliore la durabilité. Il est préférable de fermer le bassin d'irrigation pendant l'application de Transpar.
Conditions météorologiques	• Une température extérieure entre 10 et 30 °C. • Une vitesse du vent inférieure à 2 m/s (7 km/h) • Pour un séchage rapide : humidité relative (HR) < 80 % • Ne pas appliquer Transpar sur une surface humide ou lorsque de la pluie est prévue dans les 12 heures
Équipements	L'application doit être effectuée par pulvérisation du liquide sur la surface : • Avec un pulvérisateur • À la main avec un pistolet pulvérisateur • Par hélicoptère
Protection personnelle	• Lunettes de protection • Gants de protection
Quantité	Transpar 15 kg

Seaux / ha		Ombrage hémisphérique brut (verre inclus)	Ombrage perpendiculaire net (verre exclus)	
Machine	Manuelle	PAR	PAR	NIR
15	17	32%	10%	22%
20	22	40%	19%	33%
25	28	44%	24%	44%

Les données mentionnées ci-dessus sont les valeurs d'ombrage maximales obtenus dans des conditions idéales, dans un laboratoire. En fonction de la technique d'application, de la météo et du type de serre, les valeurs d'ombrage obtenus par l'utilisateur final peuvent variées.

Dilution	Diluez Transpar avec de l'eau propre pour préparer votre bouillie : Application à la machine : 1,000 - 1,500 litres de bouillie pour 10.000 m^2 Application manuelle : 1 700 - 2 000 litres de bouillie pour 10 000 m^2
Qualité de l'eau	Notre préférence est de toujours utiliser de l'eau propre avec un pH entre 6 et 8, et une CE entre 30 et 60 mS/s. Surtout si vous utilisez une autre eau (par exemple, de l'eau osmosée ou de l'eau de puits).
Temps de séchage	Le temps de séchage dépend de la température extérieure, de la température du verre et de la vitesse du vent. Le revêtement doit avoir séché avant la tombée de la nuit, car la condensation pourrait endommager la couche.
Elimination	Transpar est facile à éliminer à l'aide de Topclear. Pulvérisez au moins 240 litres de Topclear par hectare, dilué avec 1,260 ou 1,760 litre d'eau selon la méthode d'application. Appliquer par conséquent Topclear si de fortes précipitations sont prévues dans la semaine. La couche Transpar sera éliminée avec l'eau de pluie. Vérifiez si le réseau de distribution d'eau et les environs peuvent supporter le flux de Transpar. N'appliquez pas le Topclear sur une surface humide ou lorsqu'il pleut. Utiliser des sprinklers de refroidissement sur le toit pourrait causer des problèmes d'élimination.

ENVIRONNEMENT	
Test	D'après les résultats de l'expérience Astredhor 2020 (disponible sur demande), les produits de diffusion Sudlac n'ont pas d'impact sur le développement et la croissance des jeunes plants de tomates et de concombres. Cependant, nous recommandons de laisser l'eau de rinçage se décanter pendant 24 heures avant l'irrigation.
Précautions environnementales	Diluez toujours les produits avec de l'eau en quantité suffisante avant de les utiliser. Éliminez de manière sécurisée, conformément aux réglementations locales/nationales. En cas d'élimination dans le réseau de distribution d'eau, éliminez dans une grande rivière avec une capacité suffisante. Appliquez le revêtement à la machine si possible, cela donne une couche plus uniforme et moins de pertes de produit dans l'environnement. Éliminez l'eau de nettoyage dans un cours d'eau sans débit peut donner de la turbidité ou provoquer un blanchiment, veiller à un débit suffisant.

Cette fiche technique est basée sur de nombreuses années d'expérience. Nous ne pouvons pas être tenues responsable des dommages résultant de l'utilisation de ce produit ou d'un non respect des recommandations énoncées. Le client doit vérifier, en utilisant les informations mises à sa disposition, si les produits fournis sont adaptés à l'application envisagée. En cas de doute, consultez nos spécialistes techniques via welcome@lumiforte.com.

Sudlac est une marque de Lumiforte®

Geerstraat 8, 5111 PS Baarle-Nassau
Pays-Bas
T: +31 (0)13 50 75 399 I CofC 18029088

1 Rue Gaston Monmousseau, 38130 Echirolles
France
T: +33 (0)4 76 23 20 54 I CofC 062 500 954